

12/12

Les organisations canadiennes à but non lucratif et les groupes autochtones sont invités, dans le cadre de ce programme, à présenter des projets qui appuient les objectifs du Sommet mondial pour les enfants. Des groupes et des organisations autochtones seront chargés de diriger les projets visant à répondre aux besoins des enfants autochtones.

Permettez-moi de conclure, Monsieur le Président, en exprimant l'espoir qu'en 1993, nous aurons la sagesse et la force d'établir avec les peuples autochtones un nouveau partenariat qui permettra à nos enfants de vivre dans un monde de tolérance, de compassion et de respect mutuel.

Le Canada, comme tous les auteurs de cette résolution commémorative, promet sa pleine collaboration dans la poursuite du nouveau partenariat qui sera formé avec les peuples autochtones du monde.

Merci.